

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :**

**le vendredi 25 juillet 2025 à 18 heures précises.**

**A Servoz, le 21 juillet 2025.**



**Monsieur le Maire,**

  
**Nicolas EVRARD.**

## Ordre du jour :

*Session ordinaire*

- **Approbation du procès-verbal des trois dernières séances**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier :**
  - ♦ Autorisations d'urbanisme
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :**
  - ♦ Dénomination du bâtiment porté par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour le compte de la Commune
  - ♦ Mise en location du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie – approbation du bail professionnel avec la société PASCAL MATHIEU
  - ♦ Approbation de la convention d'occupation temporaire pour le stationnement de la zone des Praz avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
  - ♦ Projet de reconstruction et de consolidation de la passerelle du pont de Souay – dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau
  - ♦ Projet d'implantation d'installation d'une consigne pickup – approbation du contrat de partenariat
  - ♦ Modification du règlement de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025
- **Affaires financières :**
  - ♦ Cession de matériels techniques à la société VAUDAUX
  - ♦ Point sur les subventions
- **Marchés publics :**
  - ♦ Groupement de commandes pour la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de produits bitumineux pour les travaux routiers – attribution du marché
  - ♦ Groupement de commandes pour la fourniture de carburant à la pompe – attribution du marché
  - ♦ Travaux d'aménagement des abords et de la place de l'église Saint-Loup - approbation de l'avenant ou marché pour les travaux d'aménagement du garage des pompiers et de l'accès
  - ♦ Projet de rénovation et de mise aux normes de la salle Jean Morel :
    - Lancement de la consultation des bureaux d'études pour la réalisation des diagnostics amiante et plomb
    - Approbation du cahier des charges dans le cadre de la procédure de consultation des bureaux d'études pour l'étude d'Avant-Projet Sommaire
- **Ressources humaines :**
  - ♦ Service enfance – création d'un emploi permanent à temps non complet lorsque la création ou la suppression d'un emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public dans les communes de moins de 2 000 habitants
  - ♦ Service enfance – création de deux emplois permanents à temps non complets lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % d'un temps complet
  - ♦ Service enfance – modification du temps de travail d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (inférieur à 10 % du temps de travail initial) : augmentation du temps de travail
- **Questions et informations diverses**